



## L'EXERCICE DES RESPONSABILITÉS POLITIQUES POUR PRÉVENIR LES CONFLITS ET Y METTRE FIN

### TABLE RONDE DES DIRIGEANTS DE HAUT NIVEAU

#### Première responsabilité fondamentale du Programme pour l'humanité

« Pour mettre fin aux souffrances humaines, il faut des solutions politiques, une communauté de vues, une responsabilisation politique inscrite dans la durée et des investissements dans des sociétés solidaires et pacifiques. » Rapport du Secrétaire général pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire

#### RAPPEL DES FAITS

Le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire se déroulera les 23 et 24 mai 2016 à Istanbul (Turquie). Les vastes consultations tenues durant trois années auprès de plus de 23 000 personnes de 153 pays font clairement ressortir la nécessité de modifier la manière dont la communauté internationale répond aux besoins humanitaires et aux souffrances, et de renouveler les engagements à l'appui de l'humanité. Istanbul sera l'occasion de faire preuve d'unité et de solidarité à l'échelle mondiale pour faire obstacle et mettre un terme aux souffrances, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour replacer l'humanité au cœur du processus de prise de décisions et d'actions collectives.

Dans le rapport qu'il a préparé pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire, le Secrétaire général des Nations Unies appelle les États Membres et les autres parties prenantes à accepter cinq responsabilités fondamentales qu'il juge essentielles pour mieux servir l'humanité, et à mener une action sur cette base. Son Programme pour l'humanité décrit les principales mesures et réorientations stratégiques nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités. Le Secrétaire général lance un appel aux dirigeants mondiaux réunis au Sommet pour qu'ils s'engagent à donner suite au Programme.

Ce dernier doit définir un cadre d'action, de changement et de responsabilité mutuelle pour mesurer les progrès au cours des trois prochaines années et au-delà.

La Table ronde des dirigeants de haut niveau organisée sur le thème « L'exercice des responsabilités politiques pour prévenir les conflits et y mettre fin » offre l'occasion dès à présent de s'engager à assumer la première responsabilité fondamentale du Programme pour l'humanité.

#### CONTEXTE

Nous assistons à une augmentation notable du nombre de conflits prolongés et inextricables à l'échelle mondiale, qui provoquent des crises humanitaires de plus en plus importantes et de plus en



plus graves, des souffrances humaines persistantes, des troubles politiques, des pertes économiques et financières considérables, des déplacements de populations et des flux de réfugiés massifs. La communauté internationale en est réduite à constamment gérer des crises. Ces dernières ne sont plus l'exception, mais semblent être devenues la norme et aucun intervenant ne peut, seul, les régler.

Après avoir diminué vers la fin des années 90 et au début des années 2000, le nombre de guerres de grande envergure est passé de 4 en 2007 à 11 en 2014. Le coût économique et financier des conflits et des violences a atteint, selon certaines estimations, 14 300 milliards de dollars, soit 13,4 % de la valeur de l'économie mondiale.

Un tiers des guerres civiles actuelles font intervenir des acteurs extérieurs qui soutiennent au moins l'une des parties au conflit. Cette « internationalisation » des guerres civiles rend ces dernières encore plus meurtrières et les prolonge. Entre 2012 et 2014, les forces de maintien de la paix autres que celles des Nations Unies ont augmenté de 60 %. Près des deux tiers des soldats de la paix et presque 90 % des missions politiques spéciales des Nations Unies travaillent dans des pays en proie à des conflits très intenses, ou pour ces derniers. Plus de 80 % des financements humanitaires sollicités par les Nations Unies sont utilisés pour répondre aux besoins dans des situations de conflit.

Si l'aide humanitaire peut atténuer les souffrances et si les forces de maintien de la paix peuvent stabiliser la situation, elles ne peuvent pas instaurer une paix et une prospérité durables. Prévenir les conflits, y mettre un terme et rétablir la paix est, selon la Charte des Nations Unies, la responsabilité principale des États Membres envers l'humanité. C'est le seul moyen de réduire les souffrances humaines et les crises humanitaires provoquées par l'homme, d'éliminer des terrains propices à la criminalité transnationale et d'assurer un développement durable qui profite à tous.

La responsabilité fondamentale de la prévention des conflits et de leur règlement incombe aux États Membres et au Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Sommet mondial sur l'action humanitaire nous offre l'occasion d'agir, de faire preuve de cohérence et d'exercer de manière décisive les responsabilités politiques, d'agir sans attendre et de prendre l'engagement d'investir dans l'analyse des risques, de forger une unité politique pour prévenir et non plus seulement gérer les crises et d'assurer la visibilité des efforts fructueux de prévention des conflits.

La Table ronde de haut niveau réunira des dirigeants mondiaux venus répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies qui leur demande de jouer un rôle politique décisif et durable afin de prévenir les conflits et de mettre un terme à ces derniers, et de donner des engagements concrets en vue de la réalisation du Programme pour l'humanité et sa première responsabilité fondamentale.

OBJECTIF



Sachant que des solutions politiques sont nécessaires pour mettre un terme aux souffrances humaines

– en renforçant l’action menée à l’échelle mondiale pour prévenir les conflits et y mettre un terme et en accroissant les investissements dans des sociétés pacifiques – les dirigeants mondiaux doivent relever le défi qui consiste à réaffirmer leur responsabilité en donnant la priorité à des systèmes d’alerte avancée, à la prévention, à la médiation et au règlement des conflits.

La Table ronde des dirigeants de haut niveau organisée sur le thème « L’exercice des responsabilités politiques pour prévenir les conflits et y mettre un terme » a pour objectif d’obtenir des engagements politiques et opérationnels concrets dans le but de poursuivre les actions énoncées dans la première responsabilité fondamentale du Programme pour l’humanité du Secrétaire général.

La Table ronde aura plus particulièrement pour objet, dans le droit fil du Programme pour l’humanité du Secrétaire général, d’obtenir des engagements concrets des dirigeants sur des points comme les suivants :

- De quelle manière la communauté internationale peut-elle accroître la priorité accordée au système d’alerte rapide, à la prévention, à la médiation et au règlement des conflits?
- Comment pouvons-nous assurer le passage d’un mode de gestion de crise perpétuelle durant une phase aiguë de conflit à une gestion efficace et préventive et à des interventions rapides?
- Étant donné l’accroissement du nombre de crises simultanées, comment la communauté internationale pourrait-elle accroître sa capacité de réponse à l’ensemble des conflits et des crises?

Lorsqu’ils répondront à ces questions, les dirigeants participant à la table ronde devront présenter des engagements ayant pour effet de concrétiser le Programme pour l’humanité d’assurer le passage d’un mode de gestion de crise perpétuelle à un système privilégiant la prévention et une gestion des conflits efficace ainsi que des interventions rapides, et de déterminer comment accroître les capacités de prévention et de médiation des conflits.

Nous devons saisir l’occasion présentée par cette Table ronde de haut niveau organisée à l’occasion du Sommet pour donner une impulsion et obtenir l’engagement politique des dirigeants afin de promouvoir la prévention et la médiation des conflits au profit des sociétés du monde entier. Nous voulons tirer les enseignements des actions menées par les dirigeants qui sont parvenus à prévenir des conflits ou à assurer une médiation. La Table ronde permettra d’assurer la visibilité des actions qui ont porté leurs fruits, de présenter les meilleures pratiques et d’établir les principaux principes et variables dont dépendent des actions de prévention, de médiation et de règlement des conflits qui peuvent aboutir.



## FORMAT ET STRUCTURE<sup>1</sup>

La Table ronde des dirigeants de haut niveau sera organisée et animée par un président, avec l'appui d'un rapporteur. Elle donnera lieu à l'établissement d'un compte rendu, qui énoncera les engagements individuels et collectifs pris par les participants et présentera la voie à suivre. Le compte rendu de la Table ronde apportera des éléments utiles au compte rendu du Président du Sommet mondial sur l'action humanitaire.

Cette Table ronde de haut niveau durera deux heures, et donnera lieu à des interventions de 35 à 50 dirigeants mondiaux. Chaque dirigeant pourra être accompagné de deux conseillers. Les dirigeants s'exprimeront à partir de sièges attribués (format de la table ronde) et leur intervention ne devra pas durer plus de trois minutes. La Table ronde sera ouverte aux médias et diffusée en direct, notamment sur le Web. L'heure et le lieu de cette session seront prochainement communiqués.

## ENREGISTREMENT ET PRÉPARATIFS DE LA TABLE RONDE

Cette table ronde a pour objet de permettre aux États Membres et à d'autres parties prenantes d'annoncer les engagements qu'ils prendront pour assurer des progrès tangibles au regard des recommandations formulées dans la première Responsabilité fondamentale du Programme pour l'humanité. Veuillez manifester votre intérêt pour la table ronde et indiquer la mesure dans laquelle vous envisagez d'y participer en envoyant un courriel à [leadersroundtables@whsummit.org](mailto:leadersroundtables@whsummit.org) au plus tard le 11 mars 2016.

Le secrétariat du Sommet mondial sur l'action humanitaire contactera les États Membres et les autres parties prenantes intéressées au cours des deux prochains mois pour préparer chaque Table ronde des dirigeants de haut niveau, notamment en recensant et en obtenant des engagements concrets en vue de la réalisation de progrès au regard des cinq Responsabilités fondamentales du Programme en faveur de l'humanité. Cette collaboration s'appuiera sur les partenariats déjà forgés avec les États Membres et les parties prenantes et les élargira.

---

<sup>1</sup> Le format et la structure de cette table ronde restent sujets à modification.